



Passé Navigo et versement transport : trop c'est trop !

Le MEDEF Ile-de-France s'insurge suite à l'annonce de l'augmentation du passe Navigo en Ile-de-France et dénonce la mise en place d'un financement pernicieux : il s'agit là d'une triple peine !

- ✓ Il coutera désormais 73 euros à partir du 1^{er} août 2016 dont la moitié à la charge de l'employeur.
- ✓ A cela s'ajoute l'augmentation du versement transport payé par les entreprises de plus de 11 salariés. En 2013 cette taxe représentait déjà 3 424 millions d'euros en Ile-de-France. Elle augmente de surcroît régulièrement (+5,8% en 2013) avec des disparités selon la localisation : les entreprises situées en petite couronne devraient être le plus impactées par cette hausse.
- ✓ Cette escalade se poursuit avec l'augmentation de la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) qui touchera les automobilistes et les entreprises.

Le MEDEF Ile-de-France dénonce une nouvelle fois le manque de concertation avec les représentants des entreprises qui subissent un alourdissement de leur fiscalité.

A cela s'ajoute une certaine incohérence : la représentation des entreprises au sein du conseil d'administration du STIF n'est assurée aujourd'hui que par un seul membre sur 30 administrateurs - une faible influence alors que les entreprises contribuent à 62% des recettes budgétaires du STIF via le versement transport.

Il est intolérable que la seule variable d'ajustement budgétaire reste une nouvelle fois l'augmentation des prélèvements obligatoires alors que le Conseil Régional et le Gouvernement prônent un retour à la croissance.

Pour Eric BERGER, Président du MEDEF Ile-de-France : « *Trop c'est trop ! Rien ne sera épargné aux entreprises franciliennes déjà rudement touchées par les attentats, les grèves, les inondations, il ne manquait plus que le matraquage fiscal !* »

CONTACT PRESSE :

Rosie ADONE-BORDET

Tél. 01 40 55 12 51 - Port. 06 19 57 48 52

rosie.bordet@medef-idf.fr